

**RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE
L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 16 MAI 2014**

1. Procès-verbal de la réunion du 17 avril 2014

Proposition (Proven et Stuart) : que le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2014 soit adopté.

ADOPTÉ

2. Demande d'utilisation du terme « University »

Proposition (Storie et Johnson) : que le Conseil approuve la demande d'utilisation du terme « University » dans le nom St. George's University Group, LP et St. George's University Group GP ULC, à condition qu'aucun de ces établissements n'offre des programmes éducatifs au Manitoba. Si ces établissements souhaitent offrir des programmes éducatifs au Manitoba, une nouvelle demande d'utilisation du terme « University » doit être faite en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades*.

PAS ADOPTÉ

3. Retrait de la désignation donnée aux frais de reprise d'examen du CUN

Proposition (Webb et Schellenberg) : que le Conseil retire la désignation donnée aux frais de reprise d'examen du Collège universitaire du Nord, qui seront dorénavant considérés comme étant des « frais autres ».

ADOPTÉ

4. Early Learning & Child Care Post-Diploma in Administration (Programme de certificat postérieur au diplôme en apprentissage et en garde d'enfants - administration) du CUN

Proposition (Johnson et Stuart) : que le Conseil n'approuve pas la proposition du Collège universitaire du Nord pour la création d'un Early Learning & Child Care Post-Diploma in Administration.

ADOPTÉ

5. Désignation du Kenanow Bachelor of Education (*baccalauréat en éducation de Kenanow*) comme étant un programme Accès du CUN

Proposition (Storie et Proven) : que le Conseil approuve la demande du Collège universitaire du Nord de désigner le programme Kenanow Bachelor of Education comme étant un programme Accès.

ADOPTÉ

6. Programmes de BA non approuvés antérieurement par le Conseil

Proposition (Proven et Schellenberg) : que le Conseil approuve la demande du Collège universitaire du Nord pour une approbation rétroactive du baccalauréat ès arts en anglais (majeure et mineure), en histoire (majeure et mineure), en études autochtones et du Nord (mineure) et en sciences (mineure), aux conditions suivantes :

- 1) que le Collège universitaire du Nord établisse des comités consultatifs de programmes appropriés pour chaque majeure et mineure du programme de baccalauréat ès arts;
- 2) que le Collège universitaire du Nord soumette un auto-examen de la mineure en sciences au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une fois qu'il sera terminé;
- 3) que le Collège universitaire du Nord soumette des évaluations par les paires externes de la majeure et de la mineure en anglais et de la mineure en sciences au Conseil de l'enseignement postsecondaire au plus tard le 1^{er} juin 2014;
- 4) que, pour tout ce qui concerne les majeures et les mineures du baccalauréat ès arts et conformément aux exigences établies en matière de résidence, le Collège universitaire du Nord fournisse suffisamment d'information dans son annuaire de description des programmes de toutes les majeures et les mineures du baccalauréat ès arts sur les possibilités de poursuivre des cours de 1^{er} cycle auxquels l'articulation et le transfert de crédits sont possibles grâce aux services inter-universitaires et au Campus Manitoba, lorsque les cours ne seraient pas offerts par le CUN.

ADOPTÉ

7. Fonds d'immobilisations durables

Proposition (Johnson et Stuart) : que le Conseil approuve le financement du développement durable et respectueux de l'écologie comme suit :

Université du Manitoba Améliorations de la ventilation – Édifice de génie III
456 000 \$

Université de Winnipeg	Ventilation de la salle du centenaire	350 000 \$
Université de Saint-Boniface	Conversion d'éclairage DEL	139 936 \$
Université de Brandon	Éclairage DEL	34 960 \$
Université de Brandon	Ventilateur d'amené et de retour d'air	12 000 \$
Total		992 896 \$

ADOPTÉ

8. Réaffectation des fonds d'immobilisations

Proposition (Proven et Storie) : que le Conseil approuve les subventions en immobilisations de 2013 - 2014 de l'Université de Winnipeg telles qu'elles sont décrites.

ADOPTÉ

9. Financement du projet pilote sur les soutiens en éducation

Proposition (Proven et Johnson) : que le Conseil approuve le transfert de 50 000 \$ de l'enveloppe Universités - Autres frais de fonctionnement en 2014 - 2015 au ministère de l'Emploi et de l'Économie pour appuyer un projet pilote sur les compétences essentielles en soudage industriel au Winnipeg Technical College.

ADOPTÉ